

N° 98
JEUDI 11 AVRIL 2024

Médecins :

Dr MADAY : 02.96.86.39.86

Dr BROCC : 02.96.88.09.28

Du samedi au dimanche soir :
le 15 ou 112 (mobile)

Cabinets Infirmiers :

A domicile ou au cabinet sur RDV

- Plévenon :

Thomas NASCIMBENI

Consultation IPA,

02.96.89.79.27

Infirmierie du Cap :

Marina MARTEAU, Martine TEXIER

Soins infirmiers

1, Rue du Freschet,

09.62.68.61.38.

- Pléhérel bourg :

Diana HERVE,

02.96.41.59.94

Numéros d'urgence :

- POMPIERS (le 18 ou Port. 112)

SAMU (le 15)

- POLICE/GENDARMERIE (le 17)

- PHARMACIE de garde (32 37)

- VETERINAIRE (3115) 24/24 et

7j/7. Le n° d'urgence est gratuit
(pour chiens et chats)

Secours en mer :

- Depuis le littoral : (196)

- En mer : radio VHF : canal 16
demandez le cross

- violences sur les enfants : 119

- violences conjugales : 3939

Pompes funèbres

Entreprise GUILLEMETTE :

02.96.41.30.21 ou

06.88.31.56.04

Pompes Funèbres du Cap Fréhel :

02.79.41.02.21

Ambulances du littoral :

02.96.72.15.66

Taxi du Cap:

02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09

Arvorek taxi :

(TPMR : mobilité réduite)

06.16.97.53.06

Imprimeur – gérant : Hervé Van Praag

Mail : mairie.plevenon.capfrehel@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30. Samedi : 10h-12h.

Fermée le mercredi.

Heures d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h. Samedi : 10h-12h.

Fermée le mercredi.

☎02.96.41.43.06. 4 rue du Cap - 22240 PLEVENON.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Résumé succinct du conseil municipal du 2 avril 2024 :

1- Acquisition de la parcelle B187, allée de Besnard, en vue de son entretien et de la protection incendie : Le Conseil décide, à l'unanimité, de donner son accord pour l'achat de ce terrain pour 1€ du m² et autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette acquisition.

2- Tarif du camping 2024: Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs 2023. Le Conseil approuve, à l'unanimité, ces tarifs pour la saison 2024.

3- Compte administratif et compte de gestion 2023 budget CAP: Le compte de la trésorerie est en conformité avec le compte administratif 2023. Le conseil approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023 pour le budget Cap.

4- Affectation du résultat budget Cap: Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire constaté en fonctionnement, pour de **100 000€** à la section fonctionnement du budget annexe du Cap et **75 392,66€** en section d'investissement. Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire constaté en investissement d'un montant de **246 727,80€** à la section investissement budget. Le Conseil approuve à l'affectation des résultats.

5- Compte administratif 2023 budget CAMPING: Le compte de gestion 2023 de la Trésorerie est en conformité avec le compte administratif 2023. Le Conseil approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023.

6- Affectation du résultat 2023 budget CAMPING: Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire constaté en fonctionnement, d'un montant de **82 711,60€** à la section investissement du budget annexe du camping. Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire constaté en investissement, d'un montant de **85 872,87€** à la section investissement du budget annexe du camping. Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'affectation des résultats.

7- Compte administratif 2023 budget COMMUNE: Le compte de gestion 2023 de la Trésorerie est en conformité avec le compte administratif 2023. Le Conseil approuve, à l'unanimité, moins 1 abstention le compte administratif 2023 de la commune.

8- Affectation du résultat 2023 budget COMMUNE: Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire constaté en fonctionnement, d'un montant de **347 009,32€** à la section d'investissement du budget de la commune. Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire constaté en investissement, d'un montant de **199 549,13€** à la section d'investissement du budget de la commune. Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'affectation des résultats.

9- Vote des taux d'imposition 2024: Le Conseil Municipal, dans le cadre de l'élaboration du budget primitif, détermine pour la part communale, les taux d'imposition de chacune des taxes directes locales, à savoir la taxe d'habitation (TH), les taxes sur le foncier bâti (TFPB) et le foncier non bâti (TFPNB). Il est proposé de maintenir les taux approuvés en 2023, comme suit: TH : 9.19%, TFPB : 27.98%, TFPNB : 23.44%. Le Conseil fixe, à l'unanimité, ces taux d'imposition.

Décès: - Monsieur Stéphane HERVE est décédé le 26 mars à l'âge de 57ans à PLEVENON - Monsieur Jean-Michel DROGUET est décédé le 27 mars, à l'âge de 75 ans à PLERIN. Monsieur le maire et le conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles.

Remerciement : La famille HERVÉ vous remercie de votre présence, de vos témoignages et les fleurs lors des obsèques de Stéphane HERVE.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

10- **Budget primitif CAP 2024:** Le projet de budget primitif s'équilibre à hauteur **450 000€** pour la section fonctionnement, et à **400 000€** en investissement. Le Conseil approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2024 CAP.

11- **Budget primitif CAMPING 2024:** Le projet de budget primitif s'équilibre à **150 000€** pour la section fonctionnement, et à **182 654,47€** en investissement. Le Conseil approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2024 du CAMPING.

12- **Budget primitif COMMUNE 2024:** Le projet de budget primitif s'équilibre à **1 118 601€** pour la section fonctionnement et à **1 035 251,13€** en investissement. Le Conseil, par 9 voix pour et 3 abstentions, approuve le budget primitif 2024 de la COMMUNE.

13- **Délégation de pouvoir au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité (M57):** Le Conseil Municipal est informé que consécutivement au passage, par anticipation, à la nomenclature comptable M57, depuis 1^{er} janvier 2023, la commune de Plévenon a possibilité, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de donner pouvoir au maire de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Cette fongibilité permet de réaliser des opérations purement comptables. L'assemblée délibérante est informée, alors, des virements de crédits opérés lors de sa prochaine séance, dans les conditions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du code des collectivités territoriales. Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% dépenses réelles de chaque section et à signer tout document s'y rapportant. Le Conseil, par 11 voix pour et 1 abstention, approuve cette délégation.

14- **Politique des emplois saisonniers saison 2024 – prolongation renfort services techniques:** Monsieur le Maire présente au Conseil les besoins en personnel pour la saison touristique :

- Camping : 8 personnes
- Phare : 3 personnes
- ASVP : 1 personne
- Renfort : 2 personnes
- Surveillance des plages : 1 chef de poste, 1 adjoint au chef de poste et 2 sauveteurs.

De plus, il rappelle au conseil la délibération n° 66-2023 autorisant le recrutement d'un adjoint technique territorial en renfort d'activité pour une durée hebdomadaire de service de 17,5/35ème jusqu'au 31/03/2024 et sollicite du conseil une prolongation pour cet emploi jusqu'au 30/09/2024 dans les mêmes conditions. Le Conseil, par 11 voix pour et une voix contre, donne son accord pour ces recrutements.

Surveillance des lignes électrique d'Enedis : L'hélicoptère survolera certaines communes à très basse altitude du 01 au 04 mai (suivant la météo). Le but est de détecter les anomalies présentes sur le réseau afin d'établir un programme de maintenance et ainsi d'assurer la fourniture d'électricité.

Travaux réseau aérien télécom : Jusqu'au 03 mai 24, au lieu-dit de La Ville Besnard jusqu'à l'entrée du bourg, le dépassement des véhicules, autres que les 2 roues est interdit, la vitesse maximale autorisée est fixée à 50 km/h et la circulation est alternée pendant toute la durée des travaux.

PREFECTURE DES COTES D'ARMOR

- Avis d'enquête publique n° EP_SB24/01 du 29/03 au 28/04/2024 sur l'autorisation des cultures marines est consultable à l'accueil de la mairie.

- Jeunesse et numérique: Stands de prévention, ateliers pratiques de découverte et animations le 17/04 de 14h à 18h au Campus Mazier Saint-Brieuc. Entrée libre. Ce dispositif est porté par ADIJ 22, CAF des Côtes d'Armor et le département. Renseignements : pdn.adij22@gmail.com ou au 07.68.11.04.21.

France SERVICES

Le service des impôts des particuliers de Dinan vous accueille 2 mercredi/mois exceptionnellement à la mairie de Matignon de 14h à 17h ou à la mairie de Saint-Cast de 9h à 12h le 24/04, les 15-22/05 et les 5-19/06 sans RDV. **Juillet et août sans permanence.**

CENTRE DE FINANCES PUBLIQUES DU 22

Horaires d'ouverture du Service des Impôts des Particuliers, Services de Gestion Comptables, Trésorerie Hospitalière Départementale, Paierie Départementale : Lundi, mardi et jeudi : 9h/12h (sans RDV) , 13h30/16h (sur RDV). Mercredi - vendredi 9h/12h (sans RDV). Du lundi au vendredi : accueil téléphonique 8h30/12h - 13h30/16h. **Horaires d'ouverture du Service des Impôts des Entreprises, Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, Service Départemental des Impôts fonciers :** Lundi, mardi et jeudi : 9h/12h - 13h30/16h (uniquement sur RDV). Mercredi - vendredi : 9h/12h (uniquement sur RDV). Du lundi au vendredi : Accueil téléphonique 8h30/12h - 13h30/16h. Les contribuables sont invités à privilégier les contacts à distance à partir de leur messagerie sécurisée sur le site impots.gouv.fr. Il est également possible de contacter le service d'assistance national de 8h30 à 19h, du lundi au vendredi, en composant le 0809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel). Paiement espèces dans la limite de 300€ ou CB sans limite de paiement mais hors impôts, chez les buralistes agréés affichant le logo paiement de proximité - liste consultable sur le site impots.gouv.fr -

DINAN AGGLOMERATION

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH) de Dinan Agglomération - Procédure de modification n° 3—Enquête publique :

Conformément à l'article L. 153-41 du Code de l'Urbanisme, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH) de Dinan Agglomération.

Le projet de modification du PLUIH porte sur des:

- Modifications en lien avec des démarches de revitalisation des centralités ,
- Modifications pour maîtriser l'aménagement des secteurs stratégiques,
- Modifications en lien avec un projet (STECAL),
- Modification de l'inventaire des bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination,
- Ajout, modification ou suppression des Emplacements Réservés,
- Ouvertures à l'urbanisation de zones 2AU,
- Ajustements du règlement littéral pour tenir compte de sa mise en œuvre,
- Correction des erreurs matérielles et effectuer des modifications mineures du zonage.

L'enquête publique se déroulera sur le territoire de Dinan Agglomération pour une durée de 32 jours, soit **du lundi 29 avril 2024 - 9h au jeudi 30 mai 2024 - 17h30.**

Modalités de consultation du dossier d'enquête : Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à l'adresse suivante :

Service Urbanisme-Foncier Dinan Agglomération, 8. Boulevard Simone Veil CS 56 357, 22106 Dinan Cedex (tél : 02.96.87.14.14. Courriel : plui@dinan-agglomeration.fr). Le dossier d'enquête sera consultable sur le site Internet de Dinan Agglomération, rubrique «Modification du PLUIH»: <https://www.dinan-agglomeration.fr/Urbanisme-habitat-mobilité/Urbanisme/Modification-du-PLUIH> - Sur support papier et sur un poste informatique dans les lieux d'enquête publique indiqués ci-après, aux jours et heures d'ouverture au public :

Siège de Dinan Agglomération : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Mairie de Caulnes : le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le mardi de 9h à 12h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Maison intercommunale de Matignon : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles

Formations pour les associations : Le 20/04 de 9h30-16h30 à Loudéac : Prise de parole en public - techniques théâtrales. Le 04/05 de 9h30-16h30 à Pontivy : Animer une émission de radio - débutant - partenariat RBG. Inscriptions et informations à vieassociative@cacsud22.com.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Exposition : Hommage à Jules Guéhéneuc, Léonie Corre, Maurice Barré, résistants et déportés. Du samedi 13 avril au mercredi 15 mai 2024 à l'EHPAD de Fréhel, tous les jours de 14h à 18h, entrée libre.

ASSOCIATIONS

Fréhel Cap Amitié Partage : organise son assemblée générale, le samedi 13 avril à 19h, à la salle des fêtes de Fréhel. Accueil des participants à partir de 18h30. A 20h30, un dîner convivial clôturera la soirée. Réservation obligatoire jusqu'au 6 avril au 06.14.83.26.29. Mail: cap.amitie.partage@orange.fr.

Les Rendez-vous du Routin : Le 14 avril de 17h à 18h30 - Hôtel de Diane - Sables d'Or les Pins. « Qui était donc Arthur Rimbaud, poète et arpenteur du monde ». Conférence de Michel Gambas, ancien de l'Ecole de l'Air, devenu pilote et officier dans l'Armée de l'air, puis directeur dans un grand groupe d'électronique, voyageur du monde et toujours très investi dans le bénévolat. Afin d'organiser au mieux l'accueil, merci de vous inscrire par mail à rdvduroutin@gmail.com. Le nombre de place étant limité à 90, seuls les inscrits pourront être accueillis.

Association C'est Aussi Notre Phare : C'est l'association qui porte les attentes des habitants de Plévenon et des environs (et des amoureux du phare du Cap Fréhel) auprès des pouvoirs publics pour que le projet de réhabilitation intègre la population locale et ne soit pas uniquement concentré sur les besoins des touristes et les recettes potentielles qu'ils peuvent générer. Vous souhaitez pouvoir donner votre avis sur le devenir du phare ? Rejoignez-nous ! Plus nous serons nombreux (nous sommes déjà 150), plus on a de chances d'être entendus ! Pour en savoir plus, consultez notre site internet : <http://cestaussinotrephare.fr/index.php> ou contactez-nous : cestaussinotrephare@gmail.com.

Ruban Bleu & Co : L'association est à la recherche de nouveaux bénévoles pour son triathlon le 19 mai 2024. Nous avons besoin de VOUS tous pour que cette 3ème édition soit à nouveau une belle réussite et

ASSOCIATIONS (suite)

s'inscrive dans la durée. Alors si vous êtes disponibles et avez un peu de temps, d'énergie et de bonne humeur à partager alors ce message est pour vous! Venez rejoindre notre grande et belle famille de Bénévoles. Avec ou sans aucune expérience, n'hésitez pas !!! De nombreux postes en mer ou sur terre, s'offrent à vous le temps d'une journée : montage et démontage des barrières, du parc à vélo, signaleurs sur les parcours vélo et course à pied, encadrement en kayak ou paddle de la partie natation, remise des dossards, parc à vélo, ravitaillement photographes et bien d'autres... Pour vous faire connaître rien de plus simple un petit message via nos réseaux sociaux, par téléphone au 06.41.72.00.28, ou encore par mail rubanbleuandco.benevolat@gmail.com, Geoffrey le responsable des bénévoles vous attend!!!

Comité des fêtes : Le 27/04 à Plévenon, Landes et Bruyères : départ des randonnées à 9h et 9h30, départ du trail des 2 caps (33 kms) à 14h. Parking de la salle des fêtes, déjeuner sur place (galettes saucisses, frites, crêpes et buvette).

Un temps pour prendre soin de soi : Marie Dupont, Sophrologue, vous propose une séance de sophrologie sur la « Respiration » le 24 Avril salle des Fêtes de Plébouille de 14H à 15H15 Tarif adhérent Association Yoga 2000 : 10€. Tarif non adhérent : 15€ sur inscription par SMS ou tél : 06.16.60.75.67, n'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement.

Association Yoga2000 : Le printemps est là, l'été approche, je vous propose 6 séances de Sophrologie sur le thème de « L'énergie ». Comment la stimuler, la ressentir dans votre corps, la vivre ! Séance suivie d'une relaxation Les lundis de 20H15 à 21H30, salle des fêtes de Plébouille, du 6 mai au 17 juin. Tarif : 68 € pour les 6 séances Pour les non adhérents à l'association Yoga2000 : une participation de 10 euros supplémentaires vous sera demandée Tarif dégressif pour toute personne ayant déjà participé aux précédents thèmes (soit 58-48-44-42 euros). Renseignement ou inscription par SMS ou tél : 0616607567.

Bibliothèque : Prochaine lecture poétique le 17/04 à 17h45 : venez lire vos poèmes préférés ou simplement écouter ceux des autres participants... La bibliothèque sera ouverte le mercredi dès 16h pour le prêt de livres. A noter que la bibliothèque ne fonctionnera pas les 1er et 8 mai.

DIVERS

Offres d'emploi : - La Cooperl recrute ses saisonniers. Rejoignez notre équipe pour la saison estivale ! Contact : 02.96.30.79.10 - 7 rue de la Jeannaie à Lamballe ou mail : recrute@cooperl.com. - Homme avec expérience, propose ses services pour l'entretien de jardin, de bateau, divers bricolages et aide informatique. Secteur Plévenon, Fréhel, Matignon, Erquy, Pléneuf. Chèque emploi service/CESU déductible d'impôts. Contact : 06.58.31.85.65. - Recherche une personne pour le ménage de ma maison à Plévenon. Prévoir l'équivalent d'un jour complet de travail par semaine, toute l'année. Contrat CESU. Contactez-moi : nadege.lefeuvre@wanadoo.fr : 06 26 98 51 84.

Recherche : Logement saisonnier pour la période du 01/07 au 30/09 dans le secteur de Plévenon/ Fréhel/Matignon. Me contacter par mail à tristan.gaudicheau@hotmail.fr.

CEMEA Formation BAFA : Du 20 au 27 avril, formation générale au Centre PEP de Plévenon. Il reste des places. Contact : 02.98.90.10.78 ou mail accueil@cemea-bretagne.fr.

Mission Locale du Pays de Dinan : En avril avec la Mission Locale... Participez à nos ateliers!

- Le 12/04 à 14h00 : Bitbybit, spectacle de cirque à La Vicomté sur Rance.
- Le 17/04 de 9h30 à 16h00 : Rencontres professionnelles, soyez prêt pour vos futurs entretiens.
- Le 18/04 à 9h30 : Mission intérim, pour être un expert de l'intérim et connaître les recrutements en cours.
- Le 18 et 23/04 à 14h00 : J'explore mon projet professionnel.
- Le 18/04 de 13h30 à 18h00 : Job dating, visitez l'EHPAD Le Clos Euzé à Evran, découvrez ses métiers et ses opportunités professionnelles.
- Le 24/04 de 10h à 15h30 : Permanence Marine
- Le 25/04 à 9h30 : Atelier « Mouvement ».
- Le 26/04 à 14h00 : Monopoly des inégalités, réfléchissons ensemble sur les inégalités et les discriminations.

Des formations près de chez vous : - Définissez votre projet professionnel avec Prépa projet au CLPS de Dinan. - Valorisez vos compétences et expériences professionnelles avec Prépa Avenir Adultes au Pôle de formation Steredenn Dinan du 22/04 au 02/07. - Titre Pro Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine et en Eco-Construction au SCIC Eclis Quévert - Démarrage septembre 2024 - Candidature avant le 24 mai. Plus d'infos à Mission locale 5 rue Gambetta - Dinan. 02.96.85.32.87. Plus d'infos sur : <http://www.ml-paysdedinan.fr/>

A Vendre : - Petit lit pour bébé en bois avec matelas, casque moto femme et homme, bombe pour équitation. Contact : 06.33.23.14.05.

Divers : Nalofoto : Désormais doté d'une imprimante photo professionnelle, je peux réaliser les impressions de vos clichés sur papier photo haute qualité, en différentes tailles jusqu'au format A2 (42 x 59,4 cm). Alors, pour immortaliser vos plus belles photos et souvenirs, plus besoin d'aller loin, contactez-moi, j'habite Plévenon : loic.guillet@wanadoo.fr ou 06.88.45.46.19.